



# Plan Local d'Urbanisme

Projet Approuvé

## 5.d. Annexes sanitaires

### 3. Elimination des déchets

Révision N°2 du POS et  
transformation en PLU

**Approbation**

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal du 17 décembre 2007

A Obernai le 20 DEC. 2007

Le Maire  
Bernard FISCHER





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAINTE ODILE

*PLU de la Ville d'Obernai*  
*Annexes sanitaires*  
**67 210 OBERNAI**

-----  
**Notice explicative  
sur la qualité  
du service d'élimination des déchets**



La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile effectue le service d'élimination des déchets pour 17315 habitants répartis entre 7 communes :

<input type="checkbox"/>	Bernardswiller	1220 habitants
<input type="checkbox"/>	Innenheim	1015 habitants
<input type="checkbox"/>	Krautergersheim	1590 habitants
<input type="checkbox"/>	Meistratzheim	1302 habitants
<input type="checkbox"/>	Niedernai	1238 habitants
<input type="checkbox"/>	Obernai	10471 habitants

En plus de ces dernières, le service est aussi effectué pour la commune de Saint Nabor soit 479 habitants.

### 1) La collecte des ordures ménagères

La collecte s'exécute de manière hebdomadaire. Les habitants déposent leurs déchets dans des conteneurs de 120 L ou 240 L roulants fermés prévus à cet effet et mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile



La collecte est effectuée par 2 équipages de deux ripeurs et d'un chauffeur.

Les camions de collecte sont la propriété de la Communauté de Communes, le personnel étant mis à disposition par la Mairie d'Obernai. Le camion immatriculé 5003 XW 67 a été acheté en 1995 et le camion immatriculé 2859 ZA 67 a été acheté en 1999

Les ordures ménagères sont acheminées au centre de transfert ALPHA ONYX de Rosheim. La consultation pour le marché public de services pour le transfert des ordures ménagères résiduelles vers l'usine d'incinération de la CUS a été réalisée en 2005. Le marché a été attribué à la société Alpha Onyx pour 3 ans.

Les déchets collectés et transférés sont incinérés à l'usine d'incinération de la CUS. Cette installation classée pour la protection de l'environnement respecte les normes françaises et européennes en matière de rejets de polluants. L'incinération des déchets permet la production d'électricité et de vapeur.

Les conteneurs ordures ménagères sont mis gratuitement à disposition des habitants, ainsi pour un foyer de 1,2 ou 3 personnes, ils disposent d'un conteneur de 120 L et les foyers de 4 personnes et plus disposent d'un conteneur de 240 L. Lorsqu'un conteneur est détérioré l'habitant en fait part à la collectivité qui le remplace.

## II) La collecte du verre

La collecte du verre a été la première collecte séparative mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes. elle permet le recyclage du verre collecté.

53 conteneurs d'apport volontaire sont repartis sur l'ensemble du territoire de la collectivité. Les conteneurs de 4m<sup>3</sup> sont collectés de manière hebdomadaire, toutes les deux ou quatre semaines selon leur remplissage.

La vidange des conteneurs est effectuée par la société ALPHA ONYX de Rosheim. Une fois collecté le verre est revendu à la société O I BSN Glasspack comme matière première pour la refabrication de verre dans l'usine de Gironcourt (88).



Un ou deux conteneurs pourraient être installés à l'entrée de l'aire d'accueil sur le domaine public.

## III) La collecte sélective en porte à porte

La collecte sélective a débuté en 1998, les déchets ménagers recyclables sont collectés en porte à porte de manière hebdomadaire dans des sacs transparents.

Elle concerne les papiers, cartons, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques et les emballages en acier et en aluminium.

Annuellement, il est distribué dans chaque foyer un quota de sacs de tri pour la collecte sélective en fonction du nombre de personnes dans le foyer, ainsi :

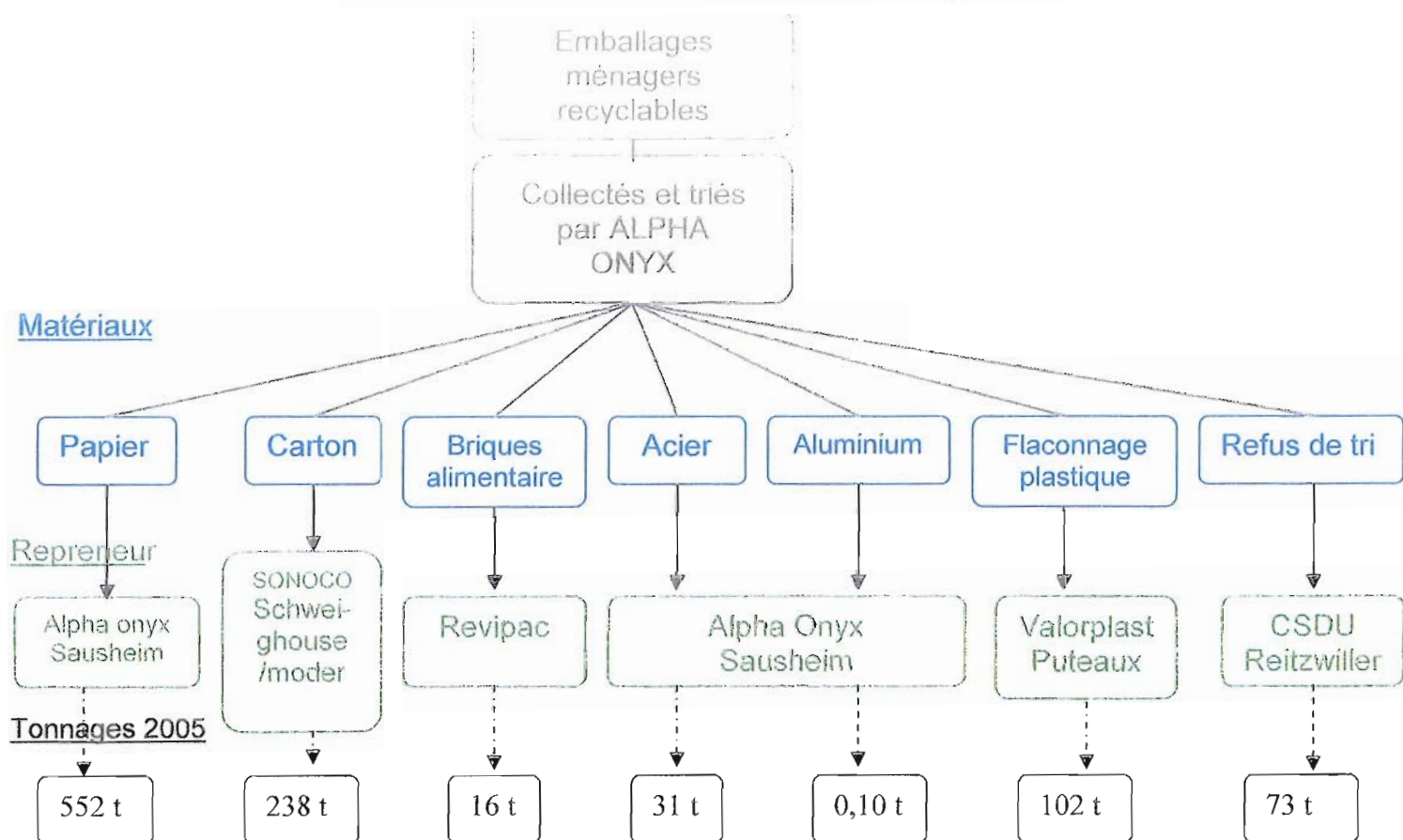
- Un foyer de 1 ou 2 personnes donne droit à 2 rouleaux de 30 sacs de tri,
- Un foyer de 3,4 ou 5 personnes donne droit à 3 rouleaux,
- Un foyer de 6 personnes et plus donne droit à 4 rouleaux.

Les foyers absents ont été informés du passage des distributeurs par le biais d'un avis de passage. Cet avis les invite à se rendre dans leurs Mairies ou à la CCPO pour la ville d'Obernai

Une fois ramassés les sacs sont acheminés vers le centre de transfert ALPHA ONYX de Rosheim. Les sacs sont ensuite expédiés vers le centre de tri ONYX EST à Sausheim (68).

Le taux de refus, soit le pourcentage d'erreur dans la collecte, est de 5,74 % pour l'année 2005. Le taux de refus en 2004 était de 8,20 %. Le taux reste tout à fait acceptable et nettement en dessous de la moyenne nationale.

## Organigramme de reprise des déchets recyclables



### La communication sur la collecte sélective

L'ensemble des habitants a été destinataire, au début de l'année 2005, d'un rappel sur le tri au verso du calendrier des changements de tournées.

Au printemps, la CCPO a mené une campagne d'affichage pour inciter au tri des bouteilles plastiques avec le prêt de la ville d'Obernai de l'espace municipal dans les panneaux sucrés.

La communication sur la collecte sélective s'est essentiellement axée sur les interventions dans les écoles avec un nouveau projet pédagogique. L'ambassadrice du tri, Mlle Valérie HEYD a sensibilisé 15 classes en 2005 allant du CE1 au CM2, dans les écoles primaires Freppel et Pablo Picasso à Obernai et à l'école primaire à Meistratzheim soit près de 400 enfants.

























Cette communication semble avoir un impact sur les tonnages de tri puisqu'en 2005 il n'a jamais été aussi élevé.

## IV) Les déchèteries

La CCPO a confié l'exploitation des déchèteries intercommunales Ouest (rue des Ateliers à Obernai) et Est (Route départementale 215 à Krautergersheim), à la société Alpha Onyx. Elle a en charge, le gardiennage du site, l'accueil et l'information des usagers, le transport et l'évacuation des déchets et leur valorisation.

### Les déchets collectés

Les déchets sont collectés en déchèterie et sont valorisés dans des filières spécifiques :

Déchets	Déchets verts	Gravats	Cartons	Encombants	Ferraille	Bois	DEEE*	Huiles moteur	Huiles fritures	DMS**	Batteries	Piles
												
Traitement	compostage	Enfouissement	Recyclage	Incinération	recyclage	recyclage	réparation	recyclage	valorisation	valorisation	recyclage	recyclage
												
Filière	Plate forme de Giesheim près Molsheim (67)	Centre d'enfouissement technique Classe III Rosheim (67)	Cartonnerie	Usine d'incinération de la CUS Strasbourg (67)	CFF – ESKA Strasbourg (67)	ONYX BOIS Strasbourg (67)	ENVIE Strasbourg (67)	SHRRU Rixheim (68)	ECO GRAS	CEDILOR Malancourt la Montagne (54)	METAL-EUROPE	COREPILE
Devenir	Terreau	Remblais	Carton	Vapeur Electricité	Acier	Panneaux particules Chaufferie industrielle	Réparation et revente ou destruction	Nouvelle huile	Electricité Vapeur	Electricité Vapeur	Plomb	Métaux

\* Déchets d'Equipeement Electrique et Electronique

\*\* Déchets Ménagers Spéciaux

## V) L'aire d'accueil

L'aire d'accueil des gens du voyage bénéficiera des collectes aux portes à portes des ordures ménagères et de la collecte sélective comme l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Les conteneurs et les sacs de tri seront mis à disposition selon les règles de fonctionnement du service.

Fait à Obernai, le 30 juin 2006

Jean-Marc MATTEN



Responsable du Service Environnement